

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES - (N° 2115)

Non soutenu

N° AS114

AMENDEMENT

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 6

I. – Supprimer l’alinéa 2.

II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement désapprouvent la mission de contrôle confiée aux MDPH par le présent article.